

<b>Volet</b>	<b>code ANI</b>	<b>Communication, pédagogie, animation du projet</b>
<b>Objectif Contrat</b>	<b>code ANI2</b>	<b>Communication et échanges pour faire connaître le plan d'actions</b>
<b>Action</b>	<b>code ANI2.1</b>	<b>Organisation d'ateliers pédagogiques participatifs pour élus et techniciens à l'échelle intercommunale</b>
Localisation de l'action		
<i>action non localisée</i>		
Descriptif de l'action		
<p>Cycle pédagogique participatif (sur la base de 3 ateliers + terrain pour une session de 50 personnes) : cette action s'inspire d'une initiative réalisée dans le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.</p> <p>L'ambition est de favoriser l'appropriation par les acteurs locaux (élus et techniciens en charge notamment de l'urbanisme dans les collectivités) des enjeux relatifs à la Trame verte et bleue et de la nécessité de sa prise en compte dans les décisions d'aménagement (comme par exemple lors de l'élaboration/révision des PLU qui auront à être en conformité avec le futur SRCE). Il est espéré que l'organisation à une échelle intercommunale permettra, au-delà de l'optimisation des moyens, de faire émerger des démarches intercommunales (ex :PLU intercommunaux ..).</p> <p>Un deuxième objectif est de faire connaître, auprès de ce public, le plan d'actions « corridors » afin de faciliter et accompagner la mise en place d'actions activées par le volontariat, telles que l'assistance au niveau des PLU (action URB 1.1), etc.</p> <p>Un bilan des méthodes participatives met en évidence leur efficacité pour une meilleure compréhension et appropriation des problématiques (contenu plus concret que des apports théoriques) ; les participants devenant alors des ambassadeurs actifs de la mise en œuvre des actions.</p> <p>En raison des prochaines élections municipales (mars 2014) cette action sera mise en place au 2<sup>ème</sup> semestre 2014 et se prolongera en 2015.</p> <p>Au vu du bilan du premier cycle et en fonction des possibilités financières, un deuxième cycle pourra être éventuellement programmé si besoin (dans le cadre d'un avenant au contrat).</p> <p>Cette action sera co-organisée avec les différents SCOT(s) et les inter-communalités présents sur le territoire du contrat. La mise en œuvre de cette action sera externalisée.</p>		
Enjeu trame écologique (SRCE)		
<p>Cette action n'est pas localisée : elle participe à la mise en place d'actions qui concernent des axes prioritaires SRCE</p>		
Indicateurs de suivi		
<p><u>Quantitatif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de réunions organisées</li> <li>- Nombre de personnes sensibilisées</li> </ul>		
Durée estimée		
2 ans		

Calendrier prévisionnel									
2014		2015		2016		2017		2018	
Ateliers									
Coût de l'opération									
<i>Détailler les différentes catégories de dépenses</i>									
		Montant		€ HT ou TTC					
2013/2014 : préparation et organisation des premiers ateliers (phase 1 du cycle)		13 500		€ TTC					
2015 : phase 2 du cycle + bilan		23 500		€ TTC					
<b>Fonctionnement :</b>		<b>37 000</b>		<b>€ TTC</b>				Dont 0%de coûts internes	
<b>Total (€ TTC):</b>		<b>37 000</b>		<b>€ TTC</b>					
Maître d'ouvrage									
PNR Pilat									
Plan de financement envisagé									
		%	Investissement	%	Fonctionnement	Total (€ TTC)			
Région RA				50	18 500	18 500			
FEDER				50	18 500	18 500			
<b>Total (€ TTC)</b>				100	<b>37 000</b>	<b>37 000</b>			

Version : 7 mars 2014

Dossier 1<sup>ère</sup> tranche déposé en 2013 auprès du FEDER Massif central pour demande d'aide de 6750 € sur un montant de 13 500 € TTC (à consommer avant juin 2015)